

Prêts aux petites entreprises—Loi

En outre, le gouvernement a complètement vidé de son contenu le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise que notre parti avait préconisé lorsqu'il était au gouvernement, afin que le secteur des petites entreprises puisse prendre de l'expansion et se développer. Comme l'a fait remarquer le député de Cambridge hier, le gouvernement a plus conçu ces obligations comme un moyen de renflouer les entreprises que de les aider à se développer; il a augmenté les taxes sur le secteur des petites entreprises; il a réduit de moitié les déductions pour amortissement; et il a limité les dispositions concernant la déduction des intérêts payés dans le cadre de projets commerciaux.

Si le gouvernement était vraiment désireux de faire pour les petites entreprises quelque chose qui soit considéré comme constructif non seulement par elles mais par tous les éléments de notre milieu canadien, il réduirait les taux d'intérêts sans précédent et le taux de l'inflation. Mais surtout, il offrirait aux Canadiens un service postal efficace. C'est là-dessus que les petites entreprises comptent pour réaliser le gros de leurs recettes.

Les performances du gouvernement sont assez éloquentes, monsieur l'Orateur. Si nous comparons les faillites du mois de novembre de cette année à celles de novembre de l'an dernier, nous voyons que leur nombre a augmenté de 50 p. 100 environ. Si nous faisons la comparaison des neuf premiers mois de 1981 avec les neuf premiers mois de 1979, nous constatons que dans les industries du secteur primaire les faillites ont augmenté de 108 p. 100, et dans l'agriculture de 133 p. 100.

A l'occasion de la campagne annuelle de charité d'un certain village, celui qui présidait cette année-là est allé demander son obole à un citoyen en vue en lui faisant remarquer qu'il n'avait jamais rien versé alors qu'il avait des revenus de l'ordre de \$90,000 par année. Le citoyen en question a répondu ce qui suit: «Vous devez alors savoir que ma sœur, qui est veuve, n'a pas de quoi faire vivre ses quatre enfants? Que mon frère, qui a été blessé à la première grande guerre, est invalide à 100 p. 100? Que j'ai une mère âgée incapable de subvenir à ses besoins?» Le visiteur ayant répondu qu'il n'avait pas ces renseignements à son sujet, le citoyen a poursuivi: «Je ne fais rien pour eux, alors pourquoi faudrait-il que je fasse quelque chose pour vous?» Voilà exactement la façon dont le ministre des Finances traite les petites entreprises du pays, monsieur l'Orateur. Il leur dit: «Je ne fais rien pour le Canada, pourquoi faudrait-il que je fasse quelque chose pour vous?»

Si nous voulons que les petites entreprises survivent, et j'imagine que c'est là notre désir à tous, il faut que l'État fédéral agisse immédiatement. La petite entreprise, c'est la pierre d'assise de la libre entreprise; c'est elle qui a édifié notre pays, et c'est grâce à elle que le pays pourra prospérer.

Mes préoccupations pour les petites entreprises sont vraiment sincères, et j'espère que le gouvernement tiendra compte de la gravité de leurs problèmes. La petite entreprise ne peut plus attendre; elle a assez attendu. Je ne veux pas dire que les gouvernements doivent intervenir mais plutôt qu'ils doivent créer un climat propice pour la petite entreprise.

L'opinion publique a été orientée sur la voie de l'anticapitalisme, personne ne peut le nier. John Kenneth Galbraith qui, selon moi, est la preuve vivante que l'économie politique est une discipline inexacte, a écrit un ouvrage intitulé *Economics and the Public Purpose*. Après avoir étudié notre économie de

marché, il est venu à la conclusion qu'on lui doit la crise du logement, la médiocrité de nos transports en commun, la médiocrité de nos services de santé et une foule d'autres inconvénients. Sous le couvert d'un libéralisme de bon aloi, M. Galbraith proclame ouvertement que le socialisme constitue le seul remède à tous nos maux. Il raconte des histoires à dormir debout comme nos amis libéraux d'en face.

Au début du siècle, la majorité des Canadiens vivaient en-dessous de ce que nous considérons comme le seuil de la pauvreté. Les deux tiers d'entre eux étaient mal logés. A l'heure actuelle, ces deux chiffres sont inférieures à 10 p. 100. Actuellement, 95 p. 100 des Canadiens consomment chaque jour les éléments nutritifs essentiels à une bonne santé; 99 p. 100 des foyers canadiens sont équipés de cuisinières à gaz ou électriques et 96 p. 100 d'entre eux ont des téléviseurs. Les Canadiens possèdent des milliers d'automobiles et de camions. Pour certains, cela prouve à quel point nous sommes matérialistes; mais nous avons également été extrêmement généreux. Nous avons partagé nos richesses. Nous faisons des dons bénévoles à nos paroisses, à nos bibliothèques, aux orchestres symphoniques, aux opéras et aux théâtres sans but lucratif.

Si M. Galbraith a raison et si le socialisme constitue la solution, il est inutile de se lancer dans de grandes théories; nous avons sous les yeux un exemple concret. Nous pourrions partager le sort de ce grand pays, la Russie, qui possède beaucoup de ressources naturelles, des millions de gens capables et qui a eu 60 ans pour mettre en pratique ces théories socialistes.

● (1540)

Je le répète, nous pourrions devenir comme eux, mais cela exigerait quelques efforts. Il nous faudrait réduire nos chèques de paie des trois quarts, ramener des milliers de nos travailleurs à la terre, abandonner les deux tiers de notre capacité de fabrication d'acier, détruire des milliers de téléviseurs, défoncer des milliers de milles de route, mettre au rebut 19 automobiles sur 20, arracher des milliers de milles de nos voies ferrées et démolir 70 p. 100 de nos maisons.

M. Gustafson: Ils ne produisent pas suffisamment d'aliments pour se nourrir.

M. Elzinga: Il ne nous resterait plus qu'à trouver un pays capitaliste qui accepte de nous vendre du blé à crédit afin de ne pas crever de faim.

Au cours de ma brève intervention, j'ai tenté plus ou moins d'exposer ce que l'on devrait faire à mon avis pour le secteur de la petite entreprise. Je me permettrai cependant de répéter en terminant ce que nous appuyons l'objet de ce projet de loi. Nous, de ce côté-ci, déplorons seulement que nos amis libéraux d'en face n'adoptent pas une attitude plus constructive et plus positive dans leurs rapports avec le secteur de la petite entreprise au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Bruce Lonsdale (Timiskaming): Je remercie Votre Honneur de m'avoir accordé l'autorisation de prendre la parole au sujet des amendements à cette mesure. Je crois que ces amendements revêtent une importance fondamentale pur les petites entreprises canadiennes. Jusqu'à maintenant, on a reçu plus de 91,000 demandes de prêts au titre de ce programme, qui a été lancé en 1961. Il a énormément aidé le secteur de la petite entreprise et contribué au maintien de nombreux emplois.